

VILLE
D'HENDAYE



HENDAIAKO
HERRIKO
ETXEA

OBJET : RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

REF. : KE.RS - 152.2018

Cher(e) Collègue,

J'ai l'honneur de vous convier à assister à la prochaine réunion du Conseil Municipal qui se tiendra en Mairie :

le Jeudi 29 mars 2018 à 18 h 30.

Je vous prie d'agréer, Cher(e) Collègue, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Maire
Conseiller Départemental des Pyrénées-Atlantiques

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Kotte ECENARRO', with a stylized flourish at the end.

Kotte ECENARRO

PJ / **Ordre du jour**
 Rapports



CONSEIL MUNICIPAL HERRIKO KONTSEILUA

Séance du Jeudi 29 Mars 2018 à 18 h 30
2018ko martxoaren 29ko bilkura (asteazkena) - 18:30

ORDRE DU JOUR - GAI-ZERRENDA

I - ADOPTION DU PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 FÉVRIER 2018

2018ko otsailaren 28ko HERRIKO KONTSEILUAREN AKTA ONARTZEA

II – DELIBERATIONS – DELIBEROAK

<i>Rapporteur – Txostengilea : M. Kotte ECENARRO jauna</i>	024.2018	Décisions du Maire prises par délégation du Conseil Municipal Auzapezak Herriko Kontseiluak emandako ahalmen ordezkartaz hartu dituen erabakiak
	025.2018	Exercice 2017 – Approbation du Compte de Gestion : Budget Principal et Budgets Annexes (Port de Plaisance, Port de Pêche, Parcs de stationnement, Régie des Fêtes et Animations) 2017ko finantza aldia - Kudeaketa Kontuaren onarpena: Aurrekontu nagusia eta aurrekontu bereziak (atseden portua, arrantza portua, aparkalekuak, Besta eta Animazioen Batzordea)
	026.2018	Compte Administratif Budget Principal Kontu administratiboa: Aurrekontu orokorra
	027.2018	Compte Administratif Budget Annexe Port de Plaisance Kontu administratiboa: Atseden portuaren aurrekontu berezia
	028.2018	Compte Administratif Budget Annexe Port de Pêche Kontu administratiboa: Arrantza portuaren aurrekontu berezia
	029.2018	Compte Administratif Budget Annexe Parcs de Stationnement Kontu administratiboa: Aparkalekuen aurrekontu berezia
	030.2018	Compte Administratif Budget Annexe Régie des Fêtes Kontu administratiboa: Besta Batzordearen aurrekontu berezia
	031.2018	Affectation du Résultat Budget Principal Emaitzaren erabilera: Aurrekontu orokorra
	032.2018	Affectation du Résultat Annexe Port de Plaisance Emaitzaren erabilera: Atseden portuaren aurrekontu berezia
	033.2018	Affectation du Résultat Annexe Port de Pêche Emaitzaren erabilera: Arrantza portuaren aurrekontu berezia
	034.2018	Affectation du Résultat Annexe Parcs de Stationnement Emaitzaren erabilera: Aparkalekuen aurrekontu berezia
	035.2018	Affectation du Résultat Annexe Régie des Fêtes Emaitzaren erabilera: Besta Batzordearen aurrekontu berezia
	036.2018	Fiscalité : fixation des taux d'imposition pour 2018 2018ko zerga tasen finkatzea
	037.2018	Budget Supplémentaire Budget Principal Aurrekontu gehigarria: Aurrekontu orokorra
	038.2018	Budget Supplémentaire Budget Annexe Port de Plaisance Aurrekontu gehigarria: Atseden portuaren aurrekontu berezia
	039.2018	Budget Supplémentaire Budget Annexe Port de Pêche Aurrekontu gehigarria: Arrantza portuaren aurrekontu berezia
040.2018	Budget Supplémentaire Budget Annexe Parcs de Stationnement Aurrekontu gehigarria: Aparkalekuen aurrekontu berezia	
041.2018	Budget Supplémentaire Budget Annexe Régie des Fêtes Aurrekontu gehigarria: Besta Batzordearen aurrekontu berezia	

<i>Rapporteur – Txostengilea : M. Frédéric TRANCHE jauna</i>	042.2018	Labellisation "Famille +" - "Famille +" labelizazioa
	043.2018	Concession pour le petit train touristique Tren turistiko ttipiarentzako kontzesioa
<i>Rapporteur – Txostengilea : M. Richard IRAZUSTA jauna</i>	044.2018	Renouvellement du CDAD 64 (Conseil Départemental d'Accès au Droit) - Pirinio Atlantikoetako Departamenduko Zuzenbiderako Sarbide Kontseiluaren (CDAD 64) berriztatzea
<i>Rapporteur – Txostengilea : Mme Christelle CAZALIS anderea</i>	045.2018	Convention d'objectifs 2018-2019 avec le Théâtre des Chimères 2018-2019ko helburu hitzarmena Chimères antzerki taldearekin
	046.2018	Subvention aux Jeunesses Musicales de France Dirulaguntza Jeunesses Musicales de France elkarteari
<i>Rapporteur – Txostengilea : Mme Isabelle POLA LAKE anderea</i>	047.2018	Rétrocession à la commune d'une concession au nouveau cimetière Hilerrri berrian kokatu lur emate baten itzulketari udalari
<i>Rapporteur – Txostengilea : Mme Chantal KEHRIG COTTENÇON anderea</i>	048.2018	Centre Social DENENTZAT -Aménagement intérieur de salles de répétitions artistiques - Phase 2 – Avenant Denentzat Gizarte Zentroa - Arte entsegu gelen barneko antolaketa - 2. fasea - Gehigarritzko akta
	049.2018	Acquisition parcelle AO 147 – Rue Domingoena – Mme ENSELME AO 147 lur zatiaren erostea ENSELME andereari - Domingoenea karrikan
	050.2018	Acquisition parcelle AS 293 – Rue Potenia – SCCV HARITZA AS 293 lur zatiaren erostea SCCV HARITZA enpresari – Pohotenia karrikan

*Le Maire, Auzapeza,
Conseiller Départemental des Pyrénées-Atlantiques,
Pirinio Atlantikoetako Departamenduko Kontseilaria*

Kotte ECENARRO



AFFICHAGE MAIRIE – Herriko Etxean bistaratua

Le 22.03.2018 - 2018ko martxoaren 22an

Le Maire, Auzapeza,

*Conseiller Départemental des Pyrénées-Atlantiques,
Pirinio Atlantikoetako Departamenduko Kontseilaria*



CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE du jeudi 29 mars 2018
18 h 30

DÉCISION

. Adopté UNANIMITÉ
 _____ Abstentions

. Adopté MAJORITÉ
 _____ Votes CONTRE

_____ Abstentions

RAPPORT

OBJET : COMPTE-RENDU DES DÉCISIONS DU MAIRE

RAPPORTEUR : M. Kotte ECENARRO

N° : 024.2018

- En application des dispositions de l'article L 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur le Maire rend compte des décisions suivantes prises en vertu des délégations accordées par délibérations du Conseil Municipal des 28 avril 2014 et 7 janvier 2015 :

026.2018	Port de Plaisance – Remplacement des pannes Jet K – Mission de coordination SPS – Marché passé avec la Société DEKRA INDUSTRIAL SAS	1 855,00 € HT
027.2018	Boulevard de la Mer – Fourniture d'éléments de mobilier urbain – Lot 1 : Mobilier urbain – Supports vélos – Marché passé avec la Société Univers & Cité	10 000,00 € HT
028.2018	Boulevard de la Mer – Fourniture d'éléments de mobilier urbain – Lot 2 : Mobilier urbain – Demi-sphères – Potelets – Marché passé avec la Société France Inox Industrie	36 958,00 € HT

MARCHÉS PASSÉS SUR DÉLÉGATION ARTICLE L2122-22 DU CGCT
 (Fournitures et Services < à 209 000 € et Travaux < à 1 000 000 € HT)

IDENTIFICATION	DÉSIGNATION DU LOT CONCERNÉ	TITULAIRE	MONTANT € H.T.	DATE NOTIFICATION
Port de Plaisance Remplacement des pannes J et K Mission de coordination SPS	Lot unique	DEKRA INDUSTRIAL SAS	1 855,00	12/03/2018
Boulevard de la Mer Fourniture d'éléments de mobilier urbain	Lot 1 : Supports vélos	UNIVERS & CITÉ	10 000,00	19/03/2018
Boulevard de la Mer Fourniture d'éléments de mobilier urbain	Lot 2 : Demi-sphères-potelets	FRANCE INOX INDUSTRIE	36 958,00 €	19/03/2018

CONSEIL MUNICIPAL

**SÉANCE du jeudi 29 mars 2018
18 h 30**

DÉCISION

. Adopté UNANIMITÉ
____ Abstentions

. Adopté MAJORITÉ
____ Votes CONTRE

____ Abstentions

RAPPORT

OBJET : EXERCICE 2017 – APPROBATION DU COMPTE DE GESTION – BUDGET PRINCIPAL ET BUDGETS ANNEXES (PORT DE PLAISANCE, PORT DE PÊCHE, PARCS DE STATIONNEMENT, RÉGIE DES FÊTES ET ANIMATIONS)

RAPPORTEUR : M. Kotte ECENARRO

N° : 025.2018

Le Conseil Municipal,

- Après s'être fait présenter, pour le budget principal et les budgets annexes, les budgets primitifs de l'exercice 2017 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux des mandats, les comptes de gestion respectifs du budget principal et des budgets annexes, dressés par le Receveur accompagnés des états de développement des comptes de tiers, ainsi que l'état de l'Actif, l'état du Passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer.
- Après s'être assuré que, pour le budget principal et les budgets annexes, le Receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2017, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

1° Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2017 au 31 décembre 2017, y compris celles relatives à la journée complémentaire ;

2° Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2017 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires ;

3° Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

- déclare que les compte de gestion du budget principal, des budgets annexes du port de pêche, du port de plaisance, des parcs de stationnement et de la régie des fêtes et animations, dressés, pour l'exercice 2017, par le Receveur, visés et certifiés conforme par l'Ordonnateur, n'appellent ni observation ni réserve de sa part.

Mairie D'HENDAYE

CONSEIL MUNICIPAL

**SÉANCE du jeudi 29 mars 2018
18 h 30**

DÉCISION

. Adopté UNANIMITÉ

_____ Abstentions

. Adopté MAJORITÉ

_____ Votes CONTRE

_____ Abstentions

RAPPORT

OBJET : APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2017 – BUDGET PRINCIPAL
RAPPORTEUR : M. Kotte ECENARRO
N° : 026.2018

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Mme KEHRIG COTTENÇON, délibérant sur le Compte Administratif de l'exercice 2017 dressé par Monsieur Kotte ECENARRO, Maire, après s'être fait présenter le Budget Primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

1. Lui donne acte de la présentation faite du Compte administratif ;
2. Constate que les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits à titre budgétaire aux différents comptes ;
3. Reconnaît la sincérité des restes à réaliser ;
4. Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-après.

SECTION DE FONCTIONNEMENT					
DÉPENSES			RECETTES		
CHAPITRE		RÉALISATIONS	CHAPITRE		RÉALISATIONS
011	Charges à caractère général	4 383 108.23	013	Atténuations de charges	286 958.16
012	Charges de personnel	10 599 796.00	70	Produits des services	1 162 141.20
014	Atténuations de produits	416 136.67	73	Impôts et taxes	17 045 241.92
65	Autres charges de gestion courantes	3 811 588.48	74	Dotations et participations	3 066 345.53
66	Charges financières	321 045.42	75	Autres produits gestion courante	502 009.38
67	Charges exceptionnelles	22 872.73	76	Produits financiers	137.70
68	Dotations aux provisions	52 000	77	Produits exceptionnels	632 082.56
			78	Reprise sur provisions	
			002	Excédent de fonctionnement reporté	1 562 003.55
TOTAL		19 606 547.54	TOTAL		24 256 920.00
023	Virement à la section d'investissement				
042	Opérations d'ordre entre sections	1 345 690.12	042	Opérations d'ordre entre sections	
TOTAL		1 345 690.12	TOTAL		0
TOTAL FONCTIONNEMENT DÉPENSES		20 952 237.66	TOTAL FONCTIONNEMENT RECETTES		24 256 920.00

SECTION D'INVESTISSEMENT					
DÉPENSES			RECETTES		
CHAPITRE		RÉALISATIONS	CHAPITRE		RÉALISATIONS
20	Immobilisations incorporelles	217 883.14	10	Dotations fonds et réserves	914 342.23
204	Subventions d'équipement	197 127.16	1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	1 325 043.37
21	Immobilisations corporelles	583 856.90	13	Subventions d'investissement	1 334 277.18
23	Immobilisations en cours	4 130 774.82	16	Emprunts et dettes assimilés	2 500 000.00
26	Participations et créances rattachées part.	10 000.00			
16	Emprunts et dettes assimilés	2 487 555.97			
TOTAL		7 627 197.99	TOTAL		6 073 662.78
040	Opérations d'ordre entre sections		040	Opérations d'ordre entre sections	1 345 690.12
001	Déficit d'investissement reporté	825 043.37	001	Excédent d'investissement reporté	
TOTAL		825 043.37	TOTAL		1 345 690.12
TOTAL INVESTISSEMENT DÉPENSES		8 452 241.36	TOTAL INVESTISSEMENT RECETTES		7 419 352.90
20	Immobilisations incorporelles	48 140.00	13	Subventions d'investissement	359 652.00
204	Subventions d'équipement versées	145 464.00	16	Emprunts	1 882 559.00
21	Immobilisations corporelles	342 050.00			
23	Immobilisations en cours	1 706 557.00			
TOTAL REPORTS		2 242 211.00	TOTAL REPORTS		2 242 211.00
TOTAL GÉNÉRAL		31 646 690.02	TOTAL GÉNÉRAL		33 918 483.90

Mairie d'HENDAYE

CONSEIL MUNICIPAL

**SÉANCE du jeudi 29 mars 2018
18 h 30**

DÉCISION

. Adopté UNANIMITÉ

_____ Abstentions

. Adopté MAJORITÉ

_____ Votes CONTRE

_____ Abstentions

RAPPORT

OBJET : APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2017 – BUDGET PORT DE PLAISANCE

RAPPORTEUR : M. Kotte ECENARRO

N° : 027.2018

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Mme KEHRIG COTTENÇON, délibérant sur le Compte Administratif de l'exercice 2017 dressé par Monsieur Kotte ECENARRO, Maire, après s'être fait présenter le Budget Primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

1. Lui donne acte de la présentation faite du Compte administratif ;
2. Constate que les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits à titre budgétaire aux différents comptes ;
3. Reconnaît la sincérité des restes à réaliser ;
4. Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-après.

SECTION D'EXPLOITATION					
DÉPENSES			RECETTES		
CHAPITRE		RÉALISATIONS	CHAPITRE		RÉALISATIONS
011	Charges à caractère général	88 230.79	013	Atténuations de charges	
012	Charges de personnel		70	Produits des services	103 555.25
014	Atténuations de produits		73	Impôts et taxes	
65	Autres charges de gestion courantes		74	Dotations et participations	
66	Charges financières	42 743.77	75	Autres produits gestion courante	1 180 284.60
67	Charges exceptionnelles	420 000.00	76	Produits financiers	
022	Dépenses imprévues		77	Produits exceptionnels	
TOTAL		550 974.56	TOTAL		1 283 839.85
023	Virement à la section d'investissement		002	Excédent d'exploitation reporté	204 842.37
042	Opérations d'ordre entre sections	763 316.97	042	Opérations d'ordre entre sections	189 993.70
TOTAL		763 316.97	TOTAL		394 836.07
TOTAL DÉPENSES D'EXPLOITATION		1 314 291.53	TOTAL RECETTES D'EXPLOITATION		1 678 675.92

SECTION D'INVESTISSEMENT					
DÉPENSES			RECETTES		
CHAPITRE		RÉALISATIONS	CHAPITRE		RÉALISATIONS
20	Immobilisations incorporelles	10 221.00	10	Dotations fonds et réserves	85 565.99
21	Immobilisations corporelles	423 166.40	13	Subventions d'investissement	
23	Immobilisations en cours	57 355.52	16	Emprunts et dettes assimilés	
16	Emprunts et dettes assimilés	326 019.88	001	Excédent d'investissement reporté	
020	Dépenses imprévues				
TOTAL		816 762.80	TOTAL		85 565.99
040	Opérations d'ordre entre sections	189 993.70	040	Opérations d'ordre entre sections	763 316.97
001	Déficit d'investissement reporté		021	Virement de la section d'exploitation	
			001	Excédent d'investissement reporté	504 012.54
TOTAL		189 993.70	TOTAL		1 267 329.51
TOTAL INVESTISSEMENT DÉPENSES		1 006 756.50	TOTAL INVESTISSEMENT RECETTES		1 352 895.50
TOTAL GÉNÉRAL		2 321 048.03	TOTAL GÉNÉRAL		3 031 571.42

Mairie d'Hendaye

CONSEIL MUNICIPAL

**SÉANCE du jeudi 29 mars 2018
18 h 30**

DÉCISION

. Adopté UNANIMITÉ

_____ Abstentions

. Adopté MAJORITÉ

_____ Votes CONTRE

_____ Abstentions

RAPPORT

OBJET : APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2017 – BUDGET PORT DE PÊCHE
RAPPORTEUR : M. Kotte ECENARRO
N° : 028.2018

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Mme KEHRIG COTTENÇON, délibérant sur le Compte Administratif de l'exercice 2017 dressé par Monsieur Kotte ECENARRO, Maire, après s'être fait présenter le Budget Primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

1. Lui donne acte de la présentation faite du Compte administratif ;
2. Constate que les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits à titre budgétaire aux différents comptes ;
3. Reconnaît la sincérité des restes à réaliser ;
4. Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-après.

SECTION D'EXPLOITATION					
DÉPENSES			RECETTES		
CHAPITRE		RÉALISATIONS	CHAPITRE		RÉALISATIONS
011	Charges à caractère général	122 580.24	013	Atténuations de charges	
012	Charges de personnel	52 210.00	70	Produits des services	397 573.88
014	Atténuations de produits		73	Impôts et taxes	
65	Autres charges de gestion courantes	6.50	74	Dotations et participations	
66	Charges financières	3 519.71	75	Autres produits gestion courante	32 380.01
67	Charges exceptionnelles		76	Produits financiers	
022	Dépenses imprévues		77	Produits exceptionnels	
TOTAL		178 316.45	TOTAL		429 953.89
023	Virement à la section d'investissement		002	Excédent d'exploitation reporté	274 223.36
042	Opérations d'ordre entre sections	216 727.25	042	Opérations d'ordre entre sections	39 411.73
TOTAL		216 727.25	TOTAL		313 635.09
TOTAL DÉPENSES D'EXPLOITATION		395 043.70	TOTAL RECETTES D'EXPLOITATION		743 588.98

SECTION D'INVESTISSEMENT					
DÉPENSES			RECETTES		
CHAPITRE		RÉALISATIONS	CHAPITRE		RÉALISATIONS
20	Immobilisations incorporelles	3 852.50	10	Dotations fonds et réserves	
21	Immobilisations corporelles	4 201.71	13	Subventions d'investissement	
23	Immobilisations en cours	84 842.82	16	Emprunts et dettes assimilés	
16	Emprunts et dettes assimilés	38 688.75	001	Excédent d'investissement reporté	
020	Dépenses imprévues				
TOTAL		131 585.78	TOTAL		0.00
040	Opérations d'ordre entre sections	39 411.73	040	Opérations d'ordre entre sections	216 727.25
001	Déficit d'investissement reporté		021	Virement de la section d'exploitation	
			001	Excédent d'investissement reporté	515 445.74
TOTAL		39 411.73	TOTAL		732 172.99
TOTAL INVESTISSEMENT DÉPENSES		170 997.51	TOTAL INVESTISSEMENT RECETTES		732 172.99
23	REPORTS				
TOTAL GÉNÉRAL		566 041.21	TOTAL GÉNÉRAL		1 475 761.97

Mairie d'Hendaye

CONSEIL MUNICIPAL

**SÉANCE du jeudi 29 mars 2018
18 h 30**

DÉCISION

. Adopté UNANIMITÉ
____ Abstentions

. Adopté MAJORITÉ
____ Votes CONTRE

____ Abstentions

RAPPORT

OBJET : APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2017 – BUDGET PARCS DE STATIONNEMENT

RAPPORTEUR : M. Kotte ECENARRO

N° : 029.2018

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Mme KEHRIG COTTENÇON, délibérant sur le Compte Administratif de l'exercice 2017 dressé par Monsieur Kotte ECENARRO, Maire, après s'être fait présenter le Budget Primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

1. Lui donne acte de la présentation faite du Compte administratif, lequel peut se résumer ainsi (voir en annexe) ;
2. Constate, aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits à titre budgétaire aux différents comptes ;
3. Reconnaît la sincérité des restes à réaliser ;
4. Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-après.

SECTION D'EXPLOITATION					
DÉPENSES			RECETTES		
CHAPITRE		RÉALISATIONS	CHAPITRE		RÉALISATIONS
011	Charges à caractère général	4 143.80	70	Produits des services	24 849.34
65	Autres charges gestion courante	82.50	74	Dotations et participations	
022	Dépenses imprévues		77	Produits exceptionnels	
TOTAL		4 226.30	TOTAL		24 849.34
023	Virement à la section d'investissement		002	Excédent d'exploitation reporté	150 385.20
042	Opérations d'ordre entre sections	321.70	042	Opérations d'ordre entre sections	
TOTAL		321.70	TOTAL		150 385.20
TOTAL DÉPENSES EXPLOITATION		4 548.00	TOTAL RECETTES EXPLOITATION		175 234.54

SECTION D'INVESTISSEMENT					
DÉPENSES			RECETTES		
CHAPITRE		RÉALISATIONS	CHAPITRE		RÉALISATIONS
23	Immobilisations en cours	3 631.00	10	Fonds et réserves	
TOTAL		3 631.00	TOTAL		0.00
040	Opérations d'ordre entre sections		040	Opérations d'ordre entre sections	321.70
001	Déficit d'investissement reporté		021	Virement de la section de fonctionnement	
TOTAL			001	Solde d'exécution positif	321.70
TOTAL INVESTISSEMENT DÉPENSES		3 631.00	TOTAL		643.40
TOTAL GÉNÉRAL		8 179.00	TOTAL INVESTISSEMENT RECETTES		643.40
			TOTAL GÉNÉRAL		175 877.94

CONSEIL MUNICIPAL

**SÉANCE du jeudi 29 mars 2018
18 h 30**

DÉCISION

. Adopté UNANIMITÉ
_____ Abstentions

. Adopté MAJORITÉ
_____ Votes CONTRE

_____ Abstentions

RAPPORT

**OBJET : APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2017 – BUDGET FÊTES
ET ANIMATIONS**

RAPPORTEUR : M. Kotte ECENARRO

N° : 030.2018

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Mme KEHRIG COTTENÇON, délibérant sur le Compte Administratif de l'exercice 2017 dressé par Monsieur Kotte ECENARRO, Maire, après s'être fait présenter le Budget Primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

1. Lui donne acte de la présentation faite du Compte administratif ;
2. Constate que les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits à titre budgétaire aux différents comptes ;
3. Reconnaît la sincérité des restes à réaliser ;
4. Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-après.

SECTION D'EXPLOITATION					
DÉPENSES			RECETTES		
CHAPITRE		RÉALISATIONS	CHAPITRE		RÉALISATIONS
011	Charges à caractère général	292 311.44	013	Atténuations de charges	
012	Charges de personnel	61 958.00	70	Produits des services	57 256.70
014	Atténuations de produits		73	Impôts et taxes	
65	Autres charges de gestion courantes	2 366.73	74	Dotations et participations	270 000.00
66	Charges financières		75	Autres produits gestion courante	1 076.67
67	Charges exceptionnelles	500.00	76	Produits financiers	
022	Dépenses imprévues		77	Produits exceptionnels	
TOTAL		357 136.17	TOTAL		328 333.37
023	Virement à la section d'investissement		002	Excédent d'exploitation reporté	41 646.44
042	Opérations d'ordre entre sections	813.93	042	Opérations d'ordre entre sections	
TOTAL		813.93	TOTAL		41 646.44
TOTAL DÉPENSES D'EXPLOITATION		357 950.10	TOTAL RECETTES D'EXPLOITATION		369 979.81

SECTION D'INVESTISSEMENT					
DÉPENSES			RECETTES		
CHAPITRE		RÉALISATIONS	CHAPITRE		RÉALISATIONS
20	Immobilisations incorporelles		10	Dotations fonds et réserves	12 524.60
21	Immobilisations corporelles	3 196.80	13	Subventions d'investissement	
23	Immobilisations en cours		16	Emprunts et dettes assimilés	
16	Emprunts et dettes assimilés		001	Excédent d'investissement reporté	
020	Dépenses imprévues				
TOTAL		3 196.80	TOTAL		12 524.60
040	Opérations d'ordre entre sections		040	Opérations d'ordre entre sections	813.93
001	Déficit d'investissement reporté	2 524.60	021	Virement de la section d'exploitation	
			001	Excédent d'investissement reporté	
TOTAL		2 524.60	TOTAL		813.93
TOTAL INVESTISSEMENT DÉPENSES		5 721.40	TOTAL INVESTISSEMENT RECETTES		13 338.53
23	REPORTS				
TOTAL GÉNÉRAL		363 671.50	TOTAL GÉNÉRAL		383 318.34

Mairie d'HENDAYE

CONSEIL MUNICIPAL

**SÉANCE du jeudi 29 mars 2018
18 h 30**

DÉCISION

. Adopté UNANIMITÉ

___ Abstentions

. Adopté MAJORITÉ

___ Votes CONTRE

___ Abstentions

RAPPORT

OBJET : AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2017 - BUDGET PRINCIPAL

RAPPORTEUR : M. Kotte ECENARRO

N° : 031.2017

DELIBERATION 031-2018 du 29 mars 2018

**CONCERNANT L'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE 2017
BUDGET PRINCIPAL**

Le 29 mars 2018 , réuni sous la présidence de Kotte ECENARRO, Maire
Après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2017

Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement 2017

Constatant que le compte administratif présente les résultats suivants :

	RESULTAT CA 2016	AFFECTATION DU RÉSULTAT	RESULTAT DE L'EXERCICE 2017	RESTES A REALISER 2017	SOLDE DES RESTES A REALISER	CHIFFRES A PRENDRE EN COMPTE POUR L'AFFECTATION DE RESULTAT
INVEST	-825 043,37		-207 845,09	2 242 211 2 242 211		-1 032 888,46
FONCT	3 042 701,25	-1 325 043,37	1 742 678,79			3 460 336,67

Considérant que seul le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation du résultat (le résultat d'investissement reste toujours en investissement et doit, en priorité, couvrir le besoin de financement (déficit) de la section d'investissement

Décide d'affecter le résultat comme suit :

EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2017	3 460 336,67
Affectation obligatoire : A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (c/1068)	1 032 888,46
Solde disponible affecté comme suit : Affectation complémentaire en réserves (c/ 1068) Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002)	2 427 448,21
Total affecté au c/ 1068 :	1 032 888,46
DEFICIT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2017 Déficit à reporter (ligne 002) en dépenses de fonctionnement	

Fait à HENDAYE
Le 29 mars 2018

Délibéré par le Conseil
Municipal
Le 29 mars 2018



Nombre de membres en exercice :
Présents :
Suffrages exprimés :
Abs : Pour : Contre :

Date de la convocation : 22 mars 2018

CONSEIL MUNICIPAL

**SÉANCE du jeudi 29 mars 2018
18 h 30**

DÉCISION

. Adopté UNANIMITÉ

_____ Abstentions

. Adopté MAJORITÉ

_____ Votes CONTRE

_____ Abstentions

RAPPORT

OBJET : AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2017 - BUDGET ANNEXE PORT DE PLAISANCE

RAPPORTEUR : M. Kotte ECENARRO

N° : 032.2017

DELIBERATION 032-2018 du 29 mars 2018

**CONCERNANT L'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE 2017
BUDGET ANNEXE PORT DE PLAISANCE**

Le 29 mars 2018, réuni sous la présidence de Kotte ECENARRO, Maire

Après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2017

Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement 2017

Constatant que le compte administratif présente les résultats suivants :

	RESULTAT CA 2016	AFFECTATION DU RÉSULTAT	RESULTAT DE L'EXERCICE 2017	RESTES A REALISER 2017	SOLDE DES RESTES A REALISER	CHIFFRES A PRENDRE EN COMPTE POUR L'AFFECTATION DE RESULTAT
INVEST	504 012,54		-157 873,54			346 139,00
FONCT	204 842,37		159 542,02			364 384,39

Considérant que seul le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation du résultat (le résultat d'investissement reste toujours en investissement et doit, en priorité, couvrir le besoin de financement (déficit) de la section d'investissement

Décide d'affecter le résultat comme suit :

EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2017	364 384,39
Affectation obligatoire : A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (c/1068)	
Solde disponible affecté comme suit : Affectation complémentaire en réserves (c/ 1068) Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002)	364 384,39
Total affecté au c/ 1068 :	
DEFICIT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2017 Déficit à reporter (ligne 002) en dépenses de fonctionnement	

Fait à HENDAYE
Le 29 mars 2018

Délibéré par le Conseil
Municipal
Le 29 mars 2018



Nombre de membres en exercice :
Présents
:

Suffrages exprimés :
Abs : Pour : Contre :

Date de la convocation : le 22 mars 2018

CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE du jeudi 29 mars 2018
18 h 30

DÉCISION

. Adopté UNANIMITÉ

____ Abstentions

. Adopté MAJORITÉ

____ Votes CONTRE

____ Abstentions

RAPPORT

OBJET : AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2017 - BUDGET ANNEXE PORT DE PÊCHE

RAPPORTEUR : M. Kotte ECENARRO

N° : 033.2017

DELIBERATION 033-2018 du 29 mars 2018**CONCERNANT L'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE 2017
BUDGET ANNEXE PORT DE PECHE**

Le 29 mars 2018, réuni sous la présidence de Kotte ECENARRO,
Maire

Après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2017

Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement 2017

Constatant que le compte administratif présente les résultats suivants :

	RESULTAT CA 2016	AFFECTATION DU RÉSULTAT	RESULTAT DE L'EXERCICE 2017	RESTES A REALISER 2017	SOLDE DES RESTES A REALISER	CHIFFRES A PRENDRE EN COMPTE POUR L'AFFECTATION DE RESULTAT
INVEST	515 445,74		45 729,74			561 175,48
FONCT	274 223,36		74 321,92			348 545,28

Considérant que seul le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation du résultat (le résultat d'investissement reste toujours en investissement et doit, en priorité, couvrir le besoin de financement (déficit) de la section d'investissement

Décide d'affecter le résultat comme suit :

EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2017	348 545,28
Affectation obligatoire : A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (c/1068)	
Solde disponible affecté comme suit : Affectation complémentaire en réserves (c/ 1068) Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002)	348 545,28
Total affecté au c/ 1068 :	
DEFICIT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2017 Déficit à reporter (ligne 002) en dépenses de fonctionnement	

Fait à HENDAYE
Le 29 mars 2018

Délibéré par le Conseil
Municipal
Le 29 mars 2018



Cachet et signature

Nombre de membres en exercice :
Présents :
Suffrages exprimés :
Abs : Pour : Contre :

Date de la convocation : 22 mars 2018

CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE du jeudi 29 mars 2018
18 h 30

DÉCISION

. Adopté UNANIMITÉ

___ Abstentions

. Adopté MAJORITÉ

___ Votes CONTRE

___ Abstentions

RAPPORT

OBJET : AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2017 - BUDGET ANNEXE DES PARCS DE STATIONNEMENT

RAPPORTEUR : M. Kotte ECENARRO

N° : 034.2017

DELIBERATION 034-2018 du 29 mars 2018

**CONCERNANT L'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE 2017
 BUDGET ANNEXE PARCS DE STATIONNEMENT**

Le 29 mars 2018, réuni sous la présidence de Kotte ECENARRO, Maire
 Après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2017

Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement 2017
 Constatant que le compte administratif présente les résultats suivants :

	RESULTAT CA 2016	AFFECTATION DU RÉSULTAT	RESULTAT DE L'EXERCICE 2017	RESTES A REALISER 2017	SOLDE DES RESTES A REALISER	CHIFFRES A PRENDRE EN COMPTE POUR L'AFFECTATION DE RESULTAT
INVEST	321,70		-3 309,30			-2 987,60
FONCT	150 385,20		20 301,34			170 686,54

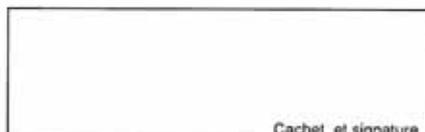
Considérant que seul le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation du résultat (le résultat d'investissement reste toujours en investissement et doit, en priorité, couvrir le besoin de financement (déficit) de la section d'investissement

Décide d'affecter le résultat comme suit :

EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2017	170 686,54
Affectation obligatoire : A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (c/1068)	2 987,60
Solde disponible affecté comme suit : Affectation complémentaire en réserves (c/ 1068)	70 000,00
Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002)	97 698,94
Total affecté au c/ 1068 :	72 987,60
DEFICIT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2017 Déficit à reporter (ligne 002) en dépenses de fonctionnement	

Fait à HENDAYE
Le 29 mars 2018

Délibéré par le Conseil Municipal
Le 29 mars 2018



Nombre de membres en exercice

Présents :

Suffrages exprimés :

Abs : Pour : Contre :

Date de la convocation : le 22 mars 2018

Mairie d'Hendaye

CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE du jeudi 29 mars 2018
18 h 30

DÉCISION

. Adopté UNANIMITÉ

___ Abstentions

. Adopté MAJORITÉ

___ Votes CONTRE

___ Abstentions

RAPPORT

OBJET : AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2017 - BUDGET ANNEXE RÉGIE DES FÊTES

RAPPORTEUR : M. Kotte ECENARRO

N° : 035.2017

DELIBERATION 035-2018 du 29 mars 2018**CONCERNANT L'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE 2017
BUDGET ANNEXE FETES ET ANIMATIONS**

Le 29 mars 2018, réuni sous la présidence de Kotte ECENARRO, Maire
 Après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2017

Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement 2017
 Constatant que le compte administratif présente les résultats suivants :

	RESULTAT CA 2016	AFFECTATION DU RÉSULTAT	RESULTAT DE L'EXERCICE 2017	RESTES A REALISER 2017	SOLDE DES RESTES A REALISER	CHIFFRES A PRENDRE EN COMPTE POUR L'AFFECTATION DE RESULTAT
INVEST	-2 524,60		10 141,73			7 617,13
FONCT	54 171,04	12 524,60	-29 616,73			12 029,71

Considérant que seul le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation du résultat (le résultat d'investissement reste toujours en investissement et doit, en priorité, couvrir le besoin de financement (déficit) de la section d'investissement

Décide d'affecter le résultat comme suit :

EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT GLOBAL CUMULE AU 12 029,71
31/12/2017

Affectation obligatoire :

A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (c/1068)

Solde disponible affecté comme suit :

Affectation complémentaire en réserves (c/ 1068)

Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002) 12 029,71

Total affecté au c/ 1068 :

DEFICIT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2017

Déficit à reporter (ligne 002) en dépenses de fonctionnement

Fait à HENDAYE
Le 29 mars 2018

Délibéré par le Conseil Municipal
Le 29 mars 2018



Nombre de membres en exercice :

Présents :

Suffrages exprimés :

Abs : Pour : Contre :

Date de la convocation : le 22 mars 2018

Mairie d'HENDAYE**CONSEIL MUNICIPAL****SÉANCE du jeudi 29 mars 2018
18 h 30****DÉCISION**. Adopté UNANIMITÉ
____ Abstentions. Adopté MAJORITÉ
____ Votes CONTRE

____ Abstentions

RAPPORT

OBJET : ANNÉE 2018 – FIXATION DES TAUX DES IMPÔTS LOCAUX
RAPPORTEUR : M. Kotte ECENARRO
N° : 036.2018

Le Conseil Municipal,

- considérant que le budget communal nécessite des rentrées fiscales de 9 914 122 € et que ce montant peut être atteint sans augmentation de taux,

Après en avoir délibéré,

- décide de fixer les taux d'imposition suivants :

TAXES	TAUX de l'année 2017	TAUX votés en 2017	BASES NOTIFIÉES 2017	PRODUITS 2017
TAXE HABITATION	14.41	14.41	36 419 000	5 247 978
MAJORATION de 40 % DU PRODUIT DE TH SUR LES RÉSIDENCES SECONDAIRES				806 902
FONCIER BÂTI	13.41	13.41	28 635 000	3 839 954
FONCIER NON BÂTI	32.20	32.20	59 900	19 288
TOTAL				9 914 122

MAIRIE D'HENDAYÉ

CONSEIL MUNICIPAL

**SÉANCE du jeudi 29 mars 2018
18 h 30**

DÉCISION

. Adopté UNANIMITÉ

_____ Abstentions

. Adopté MAJORITÉ

_____ Votes CONTRE

_____ Abstentions

RAPPORT

OBJET : BUDGET PRINCIPAL - VOTE DU BUDGET SUPPLÉMENTAIRE 2018

RAPPORTEUR : M. Kotte ECENARRO

N° : 037.2018

L'intégration des résultats de l'exercice 2017 et des ajustements budgétaires rendent nécessaire l'adoption d'un budget supplémentaire au budget principal pour l'exercice 2018.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L.1612-11,

Vu la délibération n° 002.2018 du Conseil Municipal du 31/01/2018 portant approbation du Budget Primitif du Budget Principal,

Vu la délibération n°026.2018 du Conseil Municipal du 29/03/2018 portant approbation du Compte Administratif du Budget Principal,

Vu la délibération n°031.2018 du Conseil Municipal du 29/03/2018 portant affectation des résultats 2017 du Budget Principal,

Le budget supplémentaire 2018 du Budget Principal est présenté et soumis à l'approbation de l'assemblée.

SECTION DE FONCTIONNEMENT					
DÉPENSES			RECETTES		
CHAPITRE		RÉALISATIONS	CHAPITRE		RÉALISATIONS
011	Charges à caractère général	116 021	013	Atténuations de charges	
012	Charges de personnel	30 000	70	Produits des services	
014	Atténuations de produits	12 480	73	Impôts et taxes	
65	Autres charges de gestion courantes	6 195	74	Dotations et participations	13 420
66	Charges financières		75	Autres produits gestion courante	
67	Charges exceptionnelles		76	Produits financiers	
022	Dépenses imprévues	70 000	77	Produits exceptionnels	
			78	Reprise sur provisions	
			002	Excédent de fonctionnement reporté	2 427 448
TOTAL		234 696	TOTAL		2 440 868
023	Virement à la section d'investissement	2 206 172			
042	Opérations d'ordre entre sections		042	Opérations d'ordre entre sections	
TOTAL		2 206 172	TOTAL		0
TOTAL FONCTIONNEMENT DÉPENSES		2 440 868	TOTAL FONCTIONNEMENT RECETTES		2 440 868

SECTION D'INVESTISSEMENT					
DÉPENSES			RECETTES		
CHAPITRE		RÉALISATIONS	CHAPITRE		RÉALISATIONS
20	Immobilisations incorporelles	5 800	10	Dotations fonds et réserves	
204	Subventions d'équipement		1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	1 032 889
21	Immobilisations corporelles	180 390	13	Subventions d'investissement	4 680
23	Immobilisations en cours	54 030	16	Emprunts et dettes assimilés	- 1 910 000
020	Dépenses imprévues	60 632			
16	Emprunts et dettes assimilés				
TOTAL		300 852	TOTAL		- 872 431
040	Opérations d'ordre entre sections		040	Opérations d'ordre entre sections	
001	Déficit d'investissement reporté	1 032 889	021	Virement de la section de fonctionnement	2 206 172
TOTAL		1 032 889	TOTAL		2 206 172
TOTAL INVESTISSEMENT DÉPENSES		1 333 741	TOTAL INVESTISSEMENT RECETTES		1 333 741
20	Immobilisations incorporelles	48 140	13	Subventions d'investissement	359 652
204	Subventions d'équipement versées	145 464	16	Emprunts	1 882 559
21	Immobilisations corporelles	342 050			
23	Immobilisations en cours	1 706 557			
TOTAL REPORTS		2 242 211	TOTAL REPORTS		2 242 211
TOTAL GÉNÉRAL		6 016 820	TOTAL GÉNÉRAL		6 016 820

MAIRIE D'HENDAYE

CONSEIL MUNICIPAL

**SÉANCE du jeudi 29 mars 2018
18 h 30**

DÉCISION

. Adopté UNANIMITÉ
____ Abstentions

. Adopté MAJORITÉ
____ Votes CONTRE

____ Abstentions

RAPPORT

OBJET : BUDGET ANNEXE PORT DE PLAISANCE - VOTE DU BUDGET SUPPLÉMENTAIRE 2018

RAPPORTEUR : M. Kotte ECENARRO

N° : 038.2018

L'intégration des résultats de l'exercice 2017 et des ajustements budgétaires rendent nécessaire l'adoption d'un budget supplémentaire au budget annexe du Port de Plaisance pour l'exercice 2018.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L.1612-11,

Vu la délibération n° 004.2018 du Conseil Municipal du 31/01/2018 portant approbation du Budget Primitif du Budget Annexe du Port de Plaisance,

Vu la délibération n°027.2018 du Conseil Municipal du 29/03/2018 portant approbation du Compte Administratif du Budget Annexe du Port de Plaisance,

Vu la délibération n°032.2018 du Conseil Municipal du 29/03/2018 portant affectation des résultats 2017 du Budget Annexe du Port de Plaisance,

Le budget supplémentaire 2018 du budget annexe du Port de Plaisance est présenté et soumis à l'approbation de l'assemblée.

SECTION DE FONCTIONNEMENT					
DÉPENSES			RECETTES		
CHAPITRE		PROPOSITIONS NOUVELLES	CHAPITRE		PROPOSITIONS NOUVELLES
011	Charges à caractère général		013	Atténuations de charges	
012	Charges de personnel		70	Produits des services	
014	Atténuations de produits		73	Impôts et taxes	
65	Autres charges de gestion courantes		74	Dotations et participations	
66	Charges financières		75	Autres produits gestion courante	
67	Charges exceptionnelles		76	Produits financiers	
022	Dépenses imprévues	10 000	77	Produits exceptionnels	
TOTAL			002	Excédent de fonctionnement reporté	364 384
			TOTAL		364 384
023	Virement à la section d'investissement	354 384			
042	Opérations d'ordre entre sections		042	Opérations d'ordre entre sections	
TOTAL		364 384	TOTAL		364 384
TOTAL FONCTIONNEMENT DÉPENSES		364 384	TOTAL FONCTIONNEMENT RECETTES		364 384

SECTION D'INVESTISSEMENT					
DÉPENSES			RECETTES		
CHAPITRE		PROPOSITIONS NOUVELLES	CHAPITRE		PROPOSITIONS NOUVELLES
20	Immobilisations incorporelles	75 000	10	Dotations fonds et réserves	
204	Subventions d'équipement		1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	
21	Immobilisations corporelles	130 000	13	Subventions d'investissement	
23	Immobilisations en cours	174 180	16	Emprunts et dettes assimilés	-305 820
16	Emprunts et dettes assimilés		024	Produits cession immobilisations	
020	Dépenses imprévues	15 523	REPORTS RECETTES		
REPORTS DEPENSES			TOTAL		- 305 820
TOTAL		394 703	001	Excédent d'investissement reporté	346 139
			040	Opérations d'ordre entre sections	
040	Opérations d'ordre entre sections		021	Virement de la section de fonctionnement	354 384
001	Déficit d'investissement reporté		TOTAL		700 523
TOTAL			TOTAL INVESTISSEMENT RECETTES		394 703
TOTAL INVESTISSEMENT DÉPENSES		394 703	TOTAL GÉNÉRAL		759 087
TOTAL GÉNÉRAL		759 087			

Mairie d'Hendaye

CONSEIL MUNICIPAL

**SÉANCE du jeudi 29 mars 2018
18 h 30**

DÉCISION

. Adopté UNANIMITÉ
____ Abstentions

. Adopté MAJORITÉ
____ Votes CONTRE

____ Abstentions

RAPPORT

OBJET : BUDGET ANNEXE PORT DE PÊCHE - VOTE DU BUDGET SUPPLÉMENTAIRE 2018

RAPPORTEUR : M. Kotte ECENARRO

N° : 039.2018

L'intégration des résultats de l'exercice 2017 et des ajustements budgétaires rendent nécessaire l'adoption d'un budget supplémentaire au budget annexe du Port de Pêche pour l'exercice 2018.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L.1612-11,

Vu la délibération n° 003.2018 du Conseil Municipal du 31/01/2018 portant approbation du Budget Primitif du Budget Annexe du Port de Pêche,

Vu la délibération n°028.2018 du Conseil Municipal du 29/03/2018 portant approbation du Compte Administratif du Budget Annexe du Port de Pêche,

Vu la délibération n°033.2018 du Conseil Municipal du 29/03/2018 portant affectation des résultats 2017 du Budget Annexe du Port de Pêche,

Le budget supplémentaire 2018 du budget annexe du Port de Pêche est présenté et soumis à l'approbation de l'assemblée.

SECTION DE FONCTIONNEMENT					
DÉPENSES			RECETTES		
CHAPITRE		PROPOSITIONS NOUVELLES	CHAPITRE		PROPOSITIONS NOUVELLES
011	Charges à caractère général	5 000	013	Atténuations de charges	
012	Charges de personnel	5 000	70	Produits des services	
014	Atténuations de produits		73	Impôts et taxes	
65	Autres charges de gestion courantes	5 000	74	Dotations et participations	
66	Charges financières		75	Autres produits gestion courante	
67	Charges exceptionnelles		76	Produits financiers	
022	Dépenses imprévues	20 000	77	Produits exceptionnels	
			002	Excédent de fonctionnement reporté	348 545
TOTAL		35 000	TOTAL		348 545
023	Virement à la section d'investissement	313 545			
042	Opérations d'ordre entre sections		042	Opérations d'ordre entre sections	
TOTAL		313 545	TOTAL		348 545
TOTAL FONCTIONNEMENT DÉPENSES		348 545	TOTAL FONCTIONNEMENT RECETTES		348 545

SECTION D'INVESTISSEMENT					
DÉPENSES			RECETTES		
CHAPITRE		PROPOSITIONS NOUVELLES	CHAPITRE		PROPOSITIONS NOUVELLES
20	Immobilisations incorporelles	50 000	10	Dotations fonds et réserves	
204	Subventions d'équipement		1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	
21	Immobilisations corporelles	385 000	13	Subventions d'investissement	
23	Immobilisations en cours	385 000	16	Emprunts et dettes assimilés	
16	Emprunts et dettes assimilés		024	Produits cession immobilisations	
020	Dépenses imprévues	54 720			
REPORTS DEPENSES			REPORTS RECETTES		
TOTAL		874 720	TOTAL		
			001	Excédent d'investissement reporté	561 175
040	Opérations d'ordre entre sections		040	Opérations d'ordre entre sections	
001	Déficit d'investissement reporté		021	Virement de la section de fonctionnement	313 545
TOTAL			TOTAL		
TOTAL INVESTISSEMENT DÉPENSES		874 720	TOTAL INVESTISSEMENT RECETTES		874 720
TOTAL GÉNÉRAL		1 223 265	TOTAL GÉNÉRAL		1 223 265

MAIRIE D'HENDAYE

CONSEIL MUNICIPAL

**SÉANCE du jeudi 29 mars 2018
18 h 30**

DÉCISION

. Adopté UNANIMITÉ
____ Abstentions

. Adopté MAJORITÉ
____ Votes CONTRE

____ Abstentions

RAPPORT

OBJET : BUDGET ANNEXE PARCS DE STATIONNEMENT - VOTE DU BUDGET SUPPLÉMENTAIRE 2018

RAPPORTEUR : M. Kotte ECENARRO

N° : 040.2018

L'intégration des résultats de l'exercice 2017 et des ajustements budgétaires rendent nécessaire l'adoption d'un budget supplémentaire au budget annexe des Parcs de Stationnement pour l'exercice 2018.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L.1612-11,

Vu la délibération n° 005.2018 du Conseil Municipal du 31/01/2018 portant approbation du Budget Primitif du Budget Annexe Parcs de stationnement,

Vu la délibération n°029.2018 du Conseil Municipal du 29/03/2018 portant approbation du Compte Administratif du Budget Annexe Parcs de stationnement,

Vu la délibération n°034.2018 du Conseil Municipal du 29/03/2018 portant affectation des résultats 2017 du Budget Annexe Parcs de stationnement,

Le budget supplémentaire 2018 du budget annexe Parcs de stationnement est présenté et soumis à l'approbation de l'assemblée.

SECTION DE FONCTIONNEMENT					
DÉPENSES			RECETTES		
CHAPITRE		PROPOSITIONS NOUVELLES	CHAPITRE		PROPOSITIONS NOUVELLES
011	Charges à caractère général	5 000	013	Atténuations de charges	
012	Charges de personnel		70	Produits des services	
014	Atténuations de produits		73	Impôts et taxes	
65	Autres charges de gestion courantes		74	Dotations et participations	
66	Charges financières		75	Autres produits gestion courante	
67	Charges exceptionnelles		76	Produits financiers	
022	Dépenses imprévues		77	Produits exceptionnels	
			002	Excédent de fonctionnement reporté	97 698
TOTAL		5 000	TOTAL		97 698
023	Virement à la section d'investissement	92 698			
042	Opérations d'ordre entre sections		042	Opérations d'ordre entre sections	
TOTAL		97 698	TOTAL		97 698
TOTAL FONCTIONNEMENT DÉPENSES		97 698	TOTAL FONCTIONNEMENT RECETTES		97 698

SECTION D'INVESTISSEMENT					
DÉPENSES			RECETTES		
CHAPITRE		PROPOSITIONS NOUVELLES	CHAPITRE		PROPOSITIONS NOUVELLES
20	Immobilisations incorporelles		10	Dotations fonds et réserves	72 987
204	Subventions d'équipement		1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	
21	Immobilisations corporelles	92 698	13	Subventions d'investissement	
23	Immobilisations en cours	70 000	16	Emprunts et dettes assimilés	
16	Emprunts et dettes assimilés		024	Produits cession immobilisations	
020	Dépenses imprévues				
REPORTS DEPENSES			REPORTS RECETTES		
TOTAL		162 698	TOTAL		72 987
			001	Excédent d'investissement reporté	
040	Opérations d'ordre entre sections		040	Opérations d'ordre entre sections	
001	Déficit d'investissement reporté	2 987	021	Virement de la section de fonctionnement	92 698
TOTAL		2 987	TOTAL		92 698
TOTAL INVESTISSEMENT DÉPENSES		165 685	TOTAL INVESTISSEMENT RECETTES		165 685
TOTAL GÉNÉRAL		263 383	TOTAL GÉNÉRAL		263 383

MAIRIE D'HENDAYE

CONSEIL MUNICIPAL

**SÉANCE du jeudi 29 mars 2018
18 h 30**

DÉCISION

. Adopté UNANIMITÉ
____ Abstentions

. Adopté MAJORITÉ
____ Votes CONTRE

____ Abstentions

RAPPORT

OBJET : BUDGET ANNEXE RÉGIE FÊTES ET ANIMATIONS - VOTE DU BUDGET SUPPLÉMENTAIRE 2018

RAPPORTEUR : M. Kotte ECENARRO

N° : 041.2018

L'intégration des résultats de l'exercice 2017 et des ajustements budgétaires rendent nécessaire l'adoption d'un budget supplémentaire au budget annexe Régie Fêtes et Animations pour l'exercice 2018.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L.1612-11,

Vu la délibération n°006.2018 du Conseil Municipal du 31/01/2018 portant approbation du Budget Primitif du Budget Annexe Régie Fêtes et Animations,

Vu la délibération n°030.2018 du Conseil Municipal du 29/03/2018 portant approbation du Compte Administratif du Budget Annexe Régie Fêtes et Animations,

Vu la délibération n°035.2018 du Conseil Municipal du 29/03/2018 portant affectation des résultats 2017 du Budget Annexe Régie Fêtes et Animations,

Le budget supplémentaire 2018 du budget annexe Régie Fêtes et Animations est présenté et soumis à l'approbation de l'assemblée.

SECTION DE FONCTIONNEMENT					
DÉPENSES			RECETTES		
CHAPITRE		PROPOSITIONS NOUVELLES	CHAPITRE		PROPOSITIONS NOUVELLES
011	Charges à caractère général	12 029	013	Atténuations de charges	
012	Charges de personnel		70	Produits des services	
014	Atténuations de produits		73	Impôts et taxes	
65	Autres charges de gestion courantes		74	Dotations et participations	
66	Charges financières		75	Autres produits gestion courante	
67	Charges exceptionnelles		76	Produits financiers	
022	Dépenses imprévues		77	Produits exceptionnels	
			002	Excédent de fonctionnement reporté	12 029
TOTAL		12 029	TOTAL		12 029
023	Virement à la section d'investissement				
042	Opérations d'ordre entre sections		042	Opérations d'ordre entre sections	
TOTAL			TOTAL		
TOTAL FONCTIONNEMENT DÉPENSES		12 029	TOTAL FONCTIONNEMENT RECETTES		12 029

SECTION D'INVESTISSEMENT					
DÉPENSES			RECETTES		
CHAPITRE		PROPOSITIONS NOUVELLES	CHAPITRE		PROPOSITIONS NOUVELLES
20	Immobilisations incorporelles		10	Dotations fonds et réserves	
204	Subventions d'équipement		1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	
21	Immobilisations corporelles	7 617	13	Subventions d'investissement	
23	Immobilisations en cours		16	Emprunts et dettes assimilés	
16	Emprunts et dettes assimilés		024	Produits cession immobilisations	
020	Dépenses imprévues				
REPORTS DEPENSES			REPORTS RECETTES		
TOTAL		7 617	TOTAL		0
			001	Excédent d'investissement reporté	7 617
040	Opérations d'ordre entre sections		040	Opérations d'ordre entre sections	
001	Déficit d'investissement reporté		021	Virement de la section de fonctionnement	
TOTAL		0	TOTAL		7 617
TOTAL INVESTISSEMENT DÉPENSES		7 617	TOTAL INVESTISSEMENT RECETTES		7 617
TOTAL GÉNÉRAL		19 646	TOTAL GÉNÉRAL		19 646

MAIRIE D'HENDAYE

CONSEIL MUNICIPAL

**SÉANCE du jeudi 29 mars 2018
18 h 30**

DÉCISION

. Adopté UNANIMITÉ
____ Abstentions

. Adopté MAJORITÉ
____ Votes CONTRE

____ Abstentions

RAPPORT

OBJET : FAMILLE PLUS – CANDIDATURE DE LA VILLE D'HENDAYE
RAPPORTEUR : M. Frédéric TRANCHE
N° : 042.2018

Dans le cadre de sa stratégie marketing, l'EPIC Hendaye Tourisme & Commerce cherche à affirmer Hendaye comme La Destination Famille du Pays Basque, œuvrant, pour ce faire, en termes de communication et de politique événementielle : semaines des enfants, animations estivales, bracelets de plage, jeux de piste à Abbadia, etc.

Pour affirmer ce positionnement au niveau national et soutenir l'économie touristique, la Ville d'Hendaye souhaite présenter sa candidature pour l'obtention du label Famille Plus. Dans ce cadre, un audit de la station et de ses prestataires devra être mené par un cabinet indépendant au cours de la saison estivale 2018. Les conclusions seront rendues dans le courant du 2^{ème} semestre 2018 et permettront de statuer sur l'attribution de ce label.

En conséquence, je vous demande de bien vouloir retenir les conclusions suivantes :

LE CONSEIL MUNICIPAL :

- 1) confie à Hendaye Tourisme & Commerce l'élaboration et le suivi de ce dossier pour l'obtention du label Famille Plus ;
- 2) approuve la candidature de la Ville d'Hendaye à l'obtention du label Famille Plus ;
- 3) autorise M. le Maire à signer le devis du cabinet SO TOURISTIQUE pour auditer la station au cours de la saison 2018, pour un montant de 2.820 € HT (3.384 € TTC).

Mairie d'Hendaye

CONSEIL MUNICIPAL

**SÉANCE du jeudi 29 mars 2018
18 h 30**

DÉCISION

. Adopté UNANIMITÉ
_____ Abstentions

. Adopté MAJORITÉ
_____ Votes CONTRE

_____ Abstentions

RAPPORT

OBJET : ATTRIBUTION DE LA DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC POUR L'EXPLOITATION D'UN PETIT TRAIN TOURISTIQUE - AUTORISATION À SIGNER LE CONTRAT

RAPPORTEUR : M. Frédéric TRANCHE

N° : 043.2018

Le Conseil Municipal,

VU le code général des collectivités territoriales, et notamment les articles L. 1410-1 et suivants et R. 1410-1 et suivants,

VU l'ordonnance n°2016-65 du 29 janvier 2016 et le décret n°2016-86 du 1^{er} février 2016 relatifs aux contrats de concession,

VU l'avis favorable émis par la commission consultative des services publics réunie le 21 novembre 2017,

VU la délibération n°123.2017 du 29 novembre 2017 par laquelle le Conseil Municipal d'Hendaye a approuvé, à l'unanimité, le principe du recours à un contrat de concession de service public, sous la forme d'une délégation de service public pour l'exploitation d'un petit train touristique sur la Commune,

VU le rapport de la commission extra-municipale consultative pour les délégations de service public du 10 janvier 2018,

Il est rappelé :

› la Ville d'Hendaye a procédé au lancement d'une procédure de délégation de service public pour l'exploitation d'un petit train touristique, pour une période de 4 ans, moyennant une redevance annuelle forfaitaire définie comme suit :

- en 2018 3.500 €
- en 2019 4.000 €
- en 2020 4.500 €
- en 2021 5.000 €

▷ la commission extra-municipale consultative pour les délégations de service public a ouvert les deux candidatures reçues, puis a apprécié les candidatures au regard des critères suivants :

- qualité du matériel et des équipements 30 %
- conditions d'exploitation (tarifs, horaires...) 30 %
- équilibre financier du projet..... 30 %
- références du candidat 10 %

▷ la commission extra-municipale consultative pour les délégations de service public a proposé à M. le Maire de retenir la proposition de la SAS Loco-Express. En effet, au regard des 4 critères de jugement, cette offre s'est distinguée par la mise en service d'un matériel neuf, de catégorie 3 ; des tarifs sensiblement inférieurs au second candidat ; un compte d'exploitation prévisionnel cohérent ; de solides références, avec l'exploitation du petit train d'Arcachon depuis plusieurs années.

En conséquence, je vous demande de bien vouloir retenir les conclusions suivantes :

LE CONSEIL MUNICIPAL :

- 1) confirme le choix de SAS Loco-Express comme délégataire de la Ville ;
- 2) autorise M. le Maire à signer le contrat de délégation de service public relatif à l'exploitation du petit train touristique d'Hendaye ;
- 3) autorise SAS Loco-Express à l'occupation temporaire du domaine public pour la mise en œuvre de son activité.

MAIRIE D'HENDAYE

CONSEIL MUNICIPAL

**SÉANCE du jeudi 29 mars 2018
18 h 30**

DÉCISION

. Adopté UNANIMITÉ

_____ Abstentions

. Adopté MAJORITÉ

_____ Votes CONTRE

_____ Abstentions

RAPPORT

OBJET : RENOUELEMENT DE L'ADHESION AU CONSEIL DÉPARTEMENTAL D'ACCÈS AU DROIT

RAPPORTEUR : M. Richard IRAZUSTA

N° : 044.2018

La Commune a adhéré au Conseil Départemental d'Accès au Droit des Pyrénées Atlantiques qui est constitué en Groupement d'Intérêt Public. Celui-ci doit être renouvelé pour une nouvelle période de dix ans à compter du 27 décembre 2018.

Il nous appartient de décider du renouvellement de notre adhésion au GIP qui mène une action autour de trois axes principaux :

- l'information sur l'accès au droit,
- l'aide à l'accès au droit,
- le développement des modes alternatifs de règlement des conflits.

Des permanences de notaires et d'avocats sont ainsi assurées en mairie afin de permettre à tous, et notamment aux plus démunis, de bénéficier gratuitement de conseils juridiques.

L'engagement de la Commune consiste à la mise à disposition d'un local et à la gestion de la prise des rendez-vous par les agents du service Accueil.

Monsieur le Maire représentera la Commune au sein du CDAD.

Je vous propose :

- de renouveler pour une nouvelle période de dix ans notre adhésion au Conseil Départemental d'Accès au Droit des Pyrénées-Atlantiques,
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer tout document se rapportant à cette adhésion.

CONSEIL MUNICIPAL

**SÉANCE du jeudi 29 mars 2018
18 h 30**

DÉCISION

. Adopté UNANIMITÉ
_____ Abstentions

. Adopté MAJORITÉ
_____ Votes CONTRE

_____ Abstentions

RAPPORT

OBJET : CONVENTION D'OBJECTIFS 2018-2019 THÉÂTRE DES CHIMÈRES
RAPPORTEUR : Mme Christelle CAZALIS
N° : 045.2018

La Commission des Affaires Culturelles de la Ville d'HENDAYE a souhaité s'engager dans une réflexion sur les modalités d'attribution des subventions aux associations culturelles. En 2016, un nouveau formulaire avait été mis en place. En 2017, c'est une plus grande cohérence dans les montants attribués qui est travaillée, selon la nature des actions mises en place avec la Ville.

Ainsi, avec le Théâtre des Chimères, compagnie professionnelle de théâtre, partenaire historique de la Ville d'Hendaye, il a été souhaité la mise en place d'une convention d'objectifs pour 2 ans (2018 et 2019) pour asseoir et assurer ce partenariat.

Le projet de convention d'objectifs détaille les quatre objectifs qui seront demandés à l'association :

- le développement du pôle Enseignement artistique à Hendaye,
- le développement du pôle Culture et Santé à Hendaye,
- le soutien à la création et à la diffusion de la compagnie à Hendaye,
- le partenariat autour d'activités du Service culturel d'Hendaye.

Une annexe à cette convention sera établie chaque année précisant les actions qui découleront de ces objectifs. Il sera réalisé chaque année un bilan moral et financier.

Il vous est proposé :

- d'approuver le projet de convention d'objectifs entre la ville d'HENDAYE et le Théâtre des Chimères jusqu'au 31 décembre 2019,
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer ladite convention ainsi que tout autre document s'y rapportant,
- les crédits nécessaires sont inscrits au Budget Prévisionnel 2018.

CONSEIL MUNICIPAL

**SÉANCE du jeudi 29 mars 2018
18 h 30**

DÉCISION

. Adopté UNANIMITÉ

_____ Abstentions

. Adopté MAJORITÉ

_____ Votes CONTRE

_____ Abstentions

RAPPORT

OBJET : SUBVENTION JEUNESSES MUSICALES DE FRANCE
RAPPORTEUR : Mme Christelle CAZALIS
N° : 046.2018

Jusqu'en 2014, les Jeunesses Musicales de France proposaient aux élèves hendayais, pendant le temps scolaire, un ou deux concerts. Cette année-là, dans le cadre de ce projet, l'association a reçu de la Commune une participation de 2 745 €.

En 2015, la personne responsable de la délégation d'HENDAYE a fait l'objet d'une mutation professionnelle, plaçant de fait, la délégation en sommeil jusqu'à la fin de l'année 2017 où une équipe de bénévoles la réactivait.

La délégation sollicite ainsi la Commune, pour un concert qui sera organisé au mois de novembre ou décembre 2018, à destination des écoles hendayaises.

Je vous propose :

- d'allouer à l'association des Jeunesses Musicales de France, une subvention de 500 €,
- les crédits nécessaires seront prévus à l'article 6574 sous-fonction 311 du budget principal.

CONSEIL MUNICIPAL

**SÉANCE du jeudi 29 mars 2018
18 h 30**

DÉCISION

. Adopté UNANIMITÉ

_____ Abstentions

. Adopté MAJORITÉ

_____ Votes CONTRE

_____ Abstentions

RAPPORT

OBJET : RÉTROCESSION A LA COMMUNE D'UNE CONCESSION AU NOUVEAU CIMETIÈRE
RAPPORTEUR : Mme Isabelle POLA LAKE
N° : 047.2018

Le 12 avril 2007, Madame Maria CHARRIOT, domiciliée à Hendaye, 25 rue des Chênes avait fait l'acquisition d'une alvéole au columbarium (50 ans).

Lors de ses dernières visites au cimetière, Madame Maria CHARRIOT avait évoqué l'idée de rétrocéder son emplacement au columbarium pour pouvoir acquérir un caveau qui correspondait plus à ses attentes.

Madame Maria CHARRIOT décède au mois d'Octobre 2017.

Aujourd'hui, sa fille a acheté un caveau, conformément au souhait de sa mère et demande la rétrocession de la concession précédemment acquise.

La rétrocession de cette concession à la Commune peut intervenir aux conditions habituelles :

Remboursement de la somme payée à l'achat de la concession, à l'exception du tiers de cette somme versée au Centre Communal d'Action Sociale et application à ce montant du coefficient « prorata temporis » de la durée d'utilisation soit :

$$520 \text{ €} - \frac{1}{3} = \frac{347 \times 39}{50} = 270.66 \text{ €}$$

Ladite concession est vide de toute sépulture et de tout monument au moment de la reprise, conformément aux termes de la loi de 1993 relative à la législation funéraire.

Je vous propose donc :

- d'accepter la rétrocession à la commune de la concession de Madame Maria CHARRIOT, située au Nouveau Cimetière aux conditions indiquées ci-dessus.

MAIRIE D'HENDAYE

CONSEIL MUNICIPAL

**SÉANCE du jeudi 29 mars 2018
18 h 30**

DÉCISION

. Adopté UNANIMITÉ

_____ Abstentions

. Adopté MAJORITÉ

_____ Votes CONTRE

_____ Abstentions

RAPPORT

OBJET : AMÉNAGEMENT INTÉRIEUR DE SALLES DE RÉPÉTITIONS ARTISTIQUES – PHASE 2 –
CENTRE SOCIAL DENENTZAT : AVENANT N° 1 AU LOT N° 6 b : PLOMBERIE - CVC

RAPPORTEUR : Mme Chantal KEHRIG-COTTENÇON

N° : 048.2018

- Par délibération du 1^{er} octobre 2013, nous avons approuvé le cahier des charges et le projet de maîtrise d'œuvre de l'opération.
- Par délibération du 24 novembre 2015, nous avons approuvé l'APD de travaux d'extension et de réaménagement du centre social Denentzat (première tranche) et autorisé Monsieur le Maire à lancer la consultation des entreprises sur la base d'une procédure adaptée selon l'article 28 du Code des Marchés Publics (MAPA), et à signer les marchés de travaux et toutes les pièces s'y rapportant.

Le chantier a été engagé par des travaux de démolition durant l'été 2016.

La reconstruction, l'extension et le réaménagement sont en cours.

- Vu la consultation d'entreprises en date du 24 avril 2017 concernant la deuxième tranche de travaux.
- Vu les décisions de Monsieur le Maire en date du 26 juin 2017 relatives à chacun des lots attribués aux entreprises concernées.

Les travaux de modifications de chauffage et ventilation dans la salle de danse et théâtre ont nécessité des ajustements de l'entreprise AYPHASSORHO.

L'entreprise AYPHASSORHO sise 20 ZA de Planuya 64200 Arcangues, et titulaire du lot n°6b : Plomberie - CVC présente un devis correspondant aux prestations demandées avec des plus-values et des moins-values. Il s'élève à 5 546.96 € HT soit 6 656.35 € TTC.

Le marché de travaux évolue comme suit :

Marché de base signé le 26/06/2017	Avenant n° 1	Nouveau Marché	Écart
61 795.73 € HT	5 546.96 € HT	67 342.69 € HT	8.9763 %
74 154.88 € TTC	6 656.35 € TTC	80 811.23 € TTC	

Je vous propose donc :

- d'approuver l'avenant n° 1 relatif au marché de travaux notifié et attribué à la Société AYPHASSORHO le 26/06/2017,
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer cet avenant ainsi que les pièces s'y rapportant,
- les crédits budgétaires relatifs à cette opération sont prévus à l'article 2313 sous-fonction 020 (0067) du Budget Principal.

MAIRIE D'HENDAYE

CONSEIL MUNICIPAL

**SÉANCE du jeudi 29 mars 2018
18 h 30**

DÉCISION

. Adopté UNANIMITÉ

____ Abstentions

. Adopté MAJORITÉ

____ Votes CONTRE

____ Abstentions

RAPPORT

OBJET : ACQUISITION PAR LA COMMUNE DE LA PARCELLE AO 147 – RUE DOMINGOENIA
Madame ENSELME

RAPPORTEUR : Mme Chantal KEHRIG-COTTENÇON

N° : 049.2018

Madame Dominique ENSELME née CANDITE a mis en vente une parcelle lui appartenant sise rue Domingoenia, cadastrée Section AO numéro 147, Commune d'Hendaye.

Cette parcelle est grevée en partie par l'emplacement réservé n° 36 pour l'élargissement de la rue Domingoenia et par l'emplacement n° 41 pour l'aménagement d'un carrefour giratoire à l'intersection de la rue Domingoenia et du boulevard de l'Empereur.

La Commune a fait part à la propriétaire de son intérêt à acquérir cette parcelle.

La Commune et la propriétaire se sont mises d'accord sur le prix de 25 000 €, frais de notaire inclus.

La parcelle cadastrée section AO numéro 147, Commune d'HENDAYE représente une superficie de 632 m².

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré :

DÉCIDE :

- d'approuver l'acquisition à l'amiable de la parcelle appartenant à Madame ENSELME Dominique née CANDITE, sise rue Domingoenia, cadastrée Section AO numéro 147, Commune d'Hendaye, d'une superficie de 632 m², au prix de 25 000 €, frais de notaire inclus,
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer tout document relatif à cette affaire et notamment l'acte authentique de cette acquisition,
- les crédits budgétaires relatifs à cette opération sont prévus à l'article 2111 sous-fonction 822 du Budget Principal.

Mairie d'HENDAYE

CONSEIL MUNICIPAL

**SÉANCE du jeudi 29 mars 2018
18 h 30**

DÉCISION

. Adopté UNANIMITÉ
_____ Abstentions

. Adopté MAJORITÉ
_____ Votes CONTRE

_____ Abstentions

RAPPORT

OBJET : ACQUISITION PAR LA COMMUNE DE LA PARCELLE AS 293 – RUE POTENIA –
SCCV HARITZA
RAPPORTEUR : Mme Chantal KEHRIG-COTTENÇON
N° : 050.2018

Dans la rédaction de l'arrêté portant permis de construire n° 06426014B0008 délivré le 30/10/2014 à la SCCV HARITZA représentée par M. Xabi INDO, chemin de HAYET 64500 SAINT-JEAN-DE-LUZ, la Ville avait prescrit la rétrocession d'une bande de terrain de 2 mètres de large au profit de la commune pour l'exécution de l'emplacement réservé N° 19 RUE POTENIA. L'estimation domaniale figurant au dossier PC et visée dans l'arrêté PC faisait apparaître une estimation établie à 150 € par mètre carré (avis du 24/09/2014).

Le promoteur a effectué l'opération immobilière Résidence LAUBURU qui s'est achevée en 2017 et propose donc la rétrocession de terrain correspondant à l'emprise nécessaire à la dépendance de la voirie pour une superficie de 115 m².

La ville doit acquérir cette bande de terrain aujourd'hui aménagée et propriété de SCCV HARITZA.

Compte tenu des aménagements effectués par l'opérateur, notamment en travaux pour maintenir le talus, la ville propose d'accepter le prix fixé à 17 250 € correspondant à la parcelle cadastrée section AS numéro 293, d'une superficie de 115m² (soit 150 €/m²).

Vu le relevé établi par le cabinet de géomètre expert SCP JACQUES et IRATCHET en date du 02/02/2018.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré :

DÉCIDE :

- d'approuver l'acquisition à l'amiable de la parcelle appartenant à la SCCV HARITZA, sise Rue Potenia, cadastrée section AS numéro 293, par la commune d'HENDAYE, pour une superficie de 115 m², au prix de 17 250 €,
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer tout document relatif à cette affaire et notamment l'acte authentique de cette acquisition,
- les crédits budgétaires relatifs à cette opération sont prévus à l'article 2111 sous-fonction 822 du Budget Principal.